Ardennes : fin du déploiement de la fibre !

Ce lundi 10 juillet 2023 à 17h au Musée Guerre et Paix de Novion-Porcien, marquera la fin de chantier de déploiement de la fibre optique dans le département des Ardennes.

Organisé en présence de Guillaume Maréchal, Vice-Président de la Région Grand Est délégué à la Jeunesse et au Sport, de Pascale Gaillot, Présidente de la Commission Environnement de la Région Grand Est, d'Alain Sommerlatt, Directeur Général de Losange et de Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental des Ardennes, cet événement clôturera plusieurs années de déploiement de la fibre sur le territoire dans le cadre du plan Très Haut Débit, lancé par la Région en 2017. Une belle réussite qui, aujourd'hui, permet aux territoires ruraux de disposer d'un même niveau d'accès numérique que les zones urbaines.

A cette occasion, l'ensemble des maires et les présidents des huit intercommunalités des Ardennes, en leur qualité de cofinanceurs du projet, sont conviés à quatre tables rondes, afin de présenter et témoigner, avec l'intervention de professionnels, des partenaires et des opérateurs, les 4 facettes du réseau fibre : la construction, la commercialisation, l'exploitation et les nouveaux usages numériques.

Quelques chiffres :

- **116 587** prises optiques ont été construites dans 435 communes ardennaises.
- **108 796** étaient ouvertes commercialement avec un taux de raccordement moyen de 49 %.
- **40** nœuds de raccordement optique installés (NRO).
- **239** sous-répartiteurs optiques (SRO) installés.

Entrée en vigueur de la concession	*4 août 2017*
Durée de la concession	*35 ans*
Durée du chantier	*08/2017 – 12/2022*
Investissement total du projet FttH	**1 566,00 M€**
Part privée (85%)	1 267,00 M€
Part publique (15%) – préfinancée à 100% par la Région	**238,80 M€**
Etat (Plan France Très Haut Débit)	62,00 M€
Europe (FEDER 2014-2021)	24,00 M€
Région *(avec frais financiers non répercutés)*	**93,06 M€**
Intercommunalités dont les 8 i*ntercommunalités ardennaises (100€/prise pour un volume global de 94 891 prises)*	82,74 M€ *9,489 M€*
Les 7 conseils départementaux partenaires	2,000 M€ *0,245 M€*

* * *

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire régional est porté par la Région Grand Est, en complément des initiatives des opérateurs privés, à travers les deux réseaux publics Rosace et Losange couvrant respectivement l'Alsace et les Ardennes / l'Aube / la Marne / la Haute-Marne / la Meurthe-et-Moselle / la Meuse / les Vosges.

La signature du contrat de concession entre Région Grand Est et Losange le 4 août 2017 prévoyait 5,5 ans de travaux, afin de déployer l'infrastructure nécessaire au raccordement de près d'1 million d'adresses sur les 7 départements.

La crise sanitaire et plus particulièrement sa 1ère vague a largement perturbé cette phase de travaux. Toutefois, la Région Grand Est et Losange ont injecté 30 millions d'euros supplémentaires pour soutenir les entreprises et s'assurer de la bonne fin des opérations.

Aujourd'hui, le réseau Losange constitue désormais un puissant levier de transformation numérique des territoires, sur lequel la Région souhaite s'appuyer pour accompagner la transition digitale des collectivités et apporter de nouveaux usages et services aux usagers.

Contact presse
Julie Saucède
Julie.saucede@grandest.fr
+33 (0)6 74 08 42 30
presse@grandest.fr

Plus de renseignements sur l'aménagement et les usages numériques en Région Grand Est : www.grandest.fr/la-fibre

Losange – la fibre optique dans le Grand Est : www.losange-fibre.fr